



**Conseil Communautaire**  
**23 juin 2022**  
**Authume - 18h30**

## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 58  
Nombre de procurations : 15  
Nombre de votants : 73  
Date de la convocation : 17 juin 2022  
Date de publication : 1<sup>er</sup> juillet 2022

**Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** D. Bernardin, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.L Bonin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, N. Gomet, J. Gruet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, C. Monneret, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin.

### **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 83/22

#### **Objet**

Rapport annuel d'activité  
Délégation de Service  
Public SPANC – Année 2021

#### **Secrétaire de séance**

Stéphane CHAMPANHET

#### **Rapporteur :**

Julien STOLZ

#### **Conseillers absents ayant donné procuration :**

P. Antoine à J.B Gagnoux, M. Berthaud à C. Bourgeois-République, F. Dray à J.P Fichère, D. Germond à P. Jaboviste, I. Girod à J.P Cuinet, L. Jarrot-Mermet à N. Herrmann, J.P Lefèvre à C. Riotte, M. Mbitel à J. Péchinot, M. Mirat à N. Jeannet, C. Nonnotte-Bouton à S. Marchand, H. Prat à N. Gomet, J.M Rebillard à S. Champanhet, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à A. Douzenel, P. Viverge à A. Hamdaoui.

#### **Conseillers absents non suppléés et non représentés :**

C. Demortier, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, G. Ginet, O. Gruet, C. Jeanneaux, O. Lacroix, C. Mathez, A. Mathiot, E. Saget, P. Verne.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a confié par délibérations n° GD50/15 du 24 juin 2015 et n° GD85/21 du 29 juin 2021 la gestion de son service public de l'assainissement non collectif via une Délégation de Service Public (DSP) aux sociétés SUEZ et SOGEDO.

L'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le délégataire d'une Délégation de Service Public (DSP) produise chaque année avant le 1<sup>er</sup> juin à l'autorité délégante un rapport d'activité, qui doit ensuite être présenté à l'assemblée délibérante de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui en prend acte.

Ce rapport présente notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public et une analyse de la qualité de service. Il doit permettre à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Le présent rapport expose les activités du service du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Conformément aux dispositions de l'article L.1413-1 du CGCT, la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a examiné le rapport présenté par le délégataire de service public.

Elle s'est ainsi réunie le 14 juin 2022 pour examiner ce rapport d'activité 2021 et a validé le rapport présenté.

Vu les articles L.1413-1 et L.1411-3 du CGCT demandant présentation d'un rapport d'activité pour tout délégataire d'une mission de service public,

Vu le contrat de DSP confiant à SUEZ et SOGEDO l'organisation et la gestion du service public de l'assainissement non collectif sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

Vu le rapport d'activité de l'année 2021 présenté par les délégataires,

Vu l'avis favorable rendu par la CCSPL du 14 juin 2022,

Le Conseil Communautaire :

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2021 des délégataires,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à diffuser ce rapport à l'ensemble des partenaires intéressés.

Fait à Authume,  
Le 23 juin 2022,  
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle Services Techniques / Service Eau et Assainissement
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Délégataires

